

REGLEMENT

Art 1 – placée sous l'égide de la FFCT, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération. Les participants mineurs doivent être accompagnés par un parent ou se trouver sous couvert de leur club.

Art 2 – L'inscription est gratuite pour les licenciés FFCT sur présentation de la licence en cours de validité et les moins de 18 ans. Pour les adhérents à une autre fédération et les non affiliés, la participation aux frais d'organisation est fixée à 2,5 €. Pour les non licenciés 5 €. Elle donne droit à l'assurance responsabilité civile pour les non licenciés.

Art 3 – Chaque participant recevra une fiche d'inscription comportant le règlement de la randonnée, l'itinéraire avec carte de route

Art 4 – pour faciliter le bon déroulement de la randonnée, les circuits sont fléchés.

Art 5 – les départs auront lieu au fur et à mesure des inscriptions. Aucun départ de groupe ne sera organisé. Les groupes qui se formeraient sur les circuits ne doivent pas excéder 20 cyclistes.

Art 6 – Chaque participant se conformera au code de la route ainsi qu'aux arrêtés Préfectoraux et municipaux en vigueur et observera les consignes particulières qui pourront être données par l'organisateur. La plus grande prudence est recommandée dans la traversée des agglomérations et aux intersections.

Art 7 – L'usage du VAE est conditionné à la signature de la charte remise au président du Club d'origine.

Art 8 – Cette randonnée n'est pas une compétition, en conséquence toute publication de temps ou de classement est interdite.

Art 9 – Le fait de participer à la randonnée cyclotourisme Montrabéenne entraîne l'entière acceptation du présent règlement et engage la responsabilité du participant qui se reconnaît physiquement apte à l'entreprendre (quelle que soit sa catégorie).

Art 10 – Les circuits ne sont pas recommandés aux possesseurs d'une licence Vélo Balade

CLUB FFCT :

Ville :

Nom :

Prénom :

Départ	Convivialité	Arrivée	Nbre de points



Dimanche 25 Mars 2018

RANDONNEE VTT CIRCUITS VTT : 10 km – 40 km

ORGANISATION

PC Central : Jean Bernard TRIGO (06 77 17 11 99)

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 61 49 33 33

POMPIERS : 18

Gendarmerie : 17

MEDECINS de garde : SOS 05 61 33 00 00

ORGANISATION

- Accueil et inscriptions pour tous à partir de 7h30 à la salle polyvalente de Montrabé – Départ libre. Boissons fraîches et chaudes et petite collation offerte pour tous à cette occasion. Clôture des inscriptions à 10 h.
- Ravitaillement avec casse-croute
- Vin d'honneur à partir de 12 h30 , salle polyvalente.

**Le port du casque n'est pas obligatoire...
Mais vivement conseillé !**



Les organisateurs vous invitent à une balade qui exclut tout esprit de compétition. L'objectif premier est la convivialité et la découverte de la nature ; elle mérite votre respect. On s'abstiendra donc de la souiller par des débris ou emballages qui, en l'absence de poubelles, trouveront provisoirement place dans vos poches.

